

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03277

Numéro SIREN : 531 820 470

Nom ou dénomination : VINCI Airports Atlantica

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2021 sous le numéro de dépôt 38336



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

VINCI AIRPORTS ATLANTICA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
VINCI AIRPORTS ATLANTICA
12-14, rue Louis Blériot 92500 RUEIL-MALMAISON

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

KPMG SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

VINCI AIRPORTS ATLANTICA

12-14, rue Louis Blériot 92500 RUEIL-MALMAISON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'attention de l'associé unique de la société VINCI AIRPORTS ATLANTICA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VINCI AIRPORTS ATLANTICA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement

et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières – titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels, votre société comptabilise une provision pour dépréciation (à caractère financier) si le coût des titres est supérieur à leur valeur d'utilité ; la valeur d'utilité étant déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant, ajustée en fonction des perspectives de résultats et de développement des sociétés concernées. Nous avons apprécié les hypothèses retenues et revu les calculs effectués par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris - La Défense, le 29 juin 2021

KPMG

Karine DUPRE

Associée



COMPTES ANNUELS

Société : VINCI Airports Atlantica

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 12 RUE LOUIS BLERIOT 92500 RUEIL-MALMAISON

Date de clôture : 31/12/2020

Sommaire

<u>Bilan - Actif.....</u>	<u>3</u>
<u>Bilan - Passif.....</u>	<u>4</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>5</u>
<u>Compte de résultat (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits marquants de l'exercice.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>7</u>
<u>Notes relatives au bilan.....</u>	<u>8</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>8</u>
<u>Provisions.....</u>	<u>9</u>
<u>Ecarts de conversion.....</u>	<u>10</u>
<u>Capital social et réserves.....</u>	<u>11</u>
<u>Produits constatés d'avance et charges à payer.....</u>	<u>12</u>
<u>Etats des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>13</u>
<u>Notes relatives au compte de résultat.....</u>	<u>14</u>
<u>Situation fiscale différée ou latente.....</u>	<u>14</u>
<u>Opérations avec les parties liées.....</u>	<u>15</u>
<u>Tableau des filiales et des participations.....</u>	<u>16</u>

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Autres participations	417 568 038		417 568 038	417 568 038
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	417 568 038		417 568 038	417 568 038
Total Actif Immobilisé (II)	417 568 038		417 568 038	417 568 038
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	17 579 848		17 579 848	17 562 965
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances et divers	17 579 848		17 579 848	17 562 965
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	30 304		30 304	24 589
TOTAL Disponibilités	30 304		30 304	24 589
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	17 610 152		17 610 152	17 587 553
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				729 648
Total Général (I à VI)	435 178 190		435 178 190	435 885 239

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	197 972 111	197 972 111
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		5 024 211	1 470 804
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
Report à nouveau		67 517 188	2 443
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-8 320 342	71 068 153
Sous-Total : Situation Nette		262 193 169	270 513 510
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		6 538 492	5 157 387
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		268 731 661	275 670 897
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	151 859 093	158 935 057
TOTAL Dettes financières		151 859 093	158 935 057
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 320	1 320
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		778 174	
TOTAL Dettes d'exploitation et divers		779 494	1 320
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		152 638 587	158 936 377
Ecart de conversion Passif (V)		13 807 942	1 277 965
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		435 178 190	435 885 239

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			20 643	
Total des produits d'exploitation (I)			20 643	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			559 378	1 245
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			559 378	1 245
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-538 736	-1 245
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				77 111 488
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			24 227	587
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			656 835	223 927
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			681 062	77 336 002
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 303 389	4 747 596
Différences négatives de change				137 903
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			6 303 389	4 885 499
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 622 327	72 450 503
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-6 161 063	72 449 258

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 381 105	1 381 105
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 381 105	1 381 105
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-1 381 105	-1 381 105
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	778 174	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	701 705	77 336 002
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 022 046	6 267 849
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-8 320 342	71 068 153

Faits marquants de l'exercice

Suite aux restrictions liées à la COVID 19, VINCI Airports Atlantica n'a pas reçu de dividendes.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises, au Code de commerce (Art L123 à L 123-21) et au PCG (Art 831-1S),

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

Principales règles comptables

Immobilisations financières

Titres de participations

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition et à la comptabilisation des actifs, VINCI Airports intègre dans la valeur de ses titres les frais liés à leur acquisition. Si le coût est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une provision pour dépréciation (à caractère financier) est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est, le cas échéant, ajustée en fonction des perspectives de résultats et de développement des sociétés concernées.

Les plus ou moins-values dégagées en cas de cession de titres de participation sont enregistrées en résultat exceptionnel.

Créances et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non-recouvrement de ces créances.

Créances et dettes en devises

Au cours de l'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros au cours du jour. Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone euro figurent pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes, des créances et de leurs couvertures en devises hors zone euro à ce dernier cours est inscrite dans le poste « écart de conversion ».

Conformément à l'article 342-7 du Plan Comptable Général, les écarts de réévaluation de change des comptes de disponibilités en devises sont comptabilisés directement en résultat de change. De la même façon, les écarts de change sur comptes courants avec les sociétés liées qui sont assimilables par nature à des comptes de disponibilités sont comptabilisés directement en résultat de change.

Informations complémentaires

Impôts sur les sociétés

La Société fait partie du groupe fiscal VINCI depuis le 1er janvier 2016.

Identité de la société consolidante

La Société est consolidée par intégration globale dans les comptes de VINCI SA, au capital de 1 471 298 045,00 euros, située au 1 Cours Ferdinand de Lesseps, 92500 RUEIL-MALMAISON.

Notes relatives au bilan

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Autres participations		417 568 038			
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)		417 568 038			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		417 568 038			
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Autres participations				417 568 038	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)				417 568 038	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				417 568 038	

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	5 157 387	1 381 105		6 538 492
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	5 157 387	1 381 105		6 538 492
Provisions pour litige				
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	5 157 387	1 381 105		6 538 492
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 381 105		

Ecarts de conversion

Ecarts de conversion actif

	Ecarts de conversion Actif		Provisions pour pertes de change	
	Montant au 31/12/2020	Compensés par une couverture de change	31/12/2020	31/12/2019
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation				
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations				
TOTAL				

Ecarts de conversion passif

	Ecarts de conversion Passif	
	Montant au 31/12/2020	Compensés par une couverture de change
Acomptes sur immobilisations		
Prêts		
Autres créances immobilisées		
Créances d'exploitation		
Créances diverses		
Dettes financières	13 807 942	
Dettes d'exploitation		
Dettes sur immobilisations		
TOTAL	13 807 942	

Capital social et réserves

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	197 972 111						197 972 111
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 470 804				3 553 408		5 024 211
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	2 443				67 514 745		67 517 188
Résultat de l'exercice	71 068 153		-8 320 342		-71 068 153		-8 320 342
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	5 157 387	1 381 105					6 538 492
TOTAL CAPITAUX PROPRES	275 670 897	1 381 105	-8 320 342		0		268 731 660

Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	197 972 111			197 972 111	1
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
TOTAL	197 972 111			197 972 111	1

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances						
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés			17 562 965	17 562 965		
Débiteurs divers			16 883	16 883		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			17 579 848	17 579 848		
Charges constatées d'avance						
TOTAL DES CREANCES			17 579 848	17 579 848		
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers		151 859 093	14 206 529			137 652 564
Fournisseurs et comptes rattachés		1 320	1 320			
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes		778 174	778 174			
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			152 638 587	14 986 023		137 652 564
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				personnes physiques		

Notes relatives au compte de résultat

Résultat d'exploitation

Les charges d'exploitation sont composées essentiellement des charges de garanties financières ainsi que des frais d'honoraires.

Résultat financier

Le résultat financier est composé des intérêts et charges assimilées

Résultat exceptionnel

Les dotations exceptionnelles correspondent aux amortissements dérogatoires comptabilisés suite à l'activation des frais d'acquisitions des titres AERODOM.

Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés se monte à 778 174 €

Situation fiscale différée ou latente

<i>Libellé</i>	31/12/2020	31/12/2019
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	367 033	1 748 139
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		729 648
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	367 033	2 477 787
Total passif d'impôt futur	100 457	716 576
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires		
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	664 109	436 752
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	13 807 942	1 277 965
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	22 136 195	25 826 978
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	36 608 246	27 541 695
Total actif d'impôt futur	10 019 677	7 965 058
Situation nette	9 919 220	7 248 482

(1) Taux d'impôt :	27,37%	28,92%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	27,00%	28,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :		

Opérations avec les parties liées

Le tableau ci-dessous fait apparaître les montants, inclus dans diverses rubriques du bilan et des comptes de charges et produits financiers, qui se rapportent à des opérations faites avec des sociétés consolidées par intégration globale dans le bilan du Groupe Vinci.

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

ACTIF	
Actif immobilisé	
Titres de participation	417 568 038
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts et autres immobilisations financières	
Actif circulant	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres débiteurs	16 882
Comptes courants de trésorerie de sociétés apparentées	17 562 965

PASSIF	
Emprunts et dettes financières divers	137 794 816
Comptes courants de trésorerie de sociétés apparentées	14 064 277
Dettes d'exploitation	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes	778 174

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat

PRODUITS FINANCIERS	
Comptes courants de trésorerie	
Prêts aux filiales	
Dividendes	
Autres produits financiers	

CHARGES FINANCIERES	
Comptes courants de trésorerie	21 051
Emprunts souscrits	6 282 337
Autres charges financières	

Tableau des filiales et des participations

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	Valeur nette comptable
AERODOM	1 213 262	417 568 038
<hr/>		
Autres titres (non détaillés)		
<hr/>		
Total des titres en participation (montant net de provisions)		417 568 038

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2021**

Le trente juin deux mille vingt et un, au siège social,

La société VINCI Airports, Société par Actions Simplifiée au capital de 2.421.296.514,00 euros, dont le siège social est situé 12-14, Rue Louis Blériot – 92500 Rueil-Malmaison, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 410 002 075 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Nicolas NOTEBAERT, Président,

Associé unique de la Société VINCI Airports Atlantica S.A.S.,

Après avoir pris connaissance des documents prévus par la Loi et constaté que les mêmes documents avaient été communiqués au Commissaire aux comptes,

A statué sur les points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,
- Affectation du résultat de l'exercice 2020,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Et a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, une perte de (8.320341,63) Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice 2020

L'Associé unique, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2020 font apparaître une perte de (8.320341,63) Euros, décide d'affecter cette perte de la manière suivante :

➤ Montant disponible pour affectation

- Perte de l'exercice 2020	(8.320341,63) Euros
- Report à nouveau au 31 décembre 2019 après affectation	<u>67.517.188,42 Euros</u>
Total	59.196.846,79 Euros

➤ Affectation décidée

- Au compte report à nouveau	(8.320341,63) Euros
- Report à nouveau au 31 décembre 2019 après affectation	<u>67.517.188,42 Euros</u>
Total	59.196.846,79 Euros

Le solde créditeur du compte Report à Nouveau, de 67.517.188,42_Euros au 31 décembre 2019 après affectation, sera en conséquence ramené à un solde créditeur de 59.196.846,79 Euros au 31 décembre 2020 après affectation.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'il a été distribué un dividende de 10.480.000,00 euros au titre de l'exercice 2018 et qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des deux derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, prend acte qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

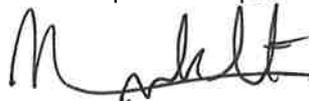
QUATRIEME RESOLUTION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

VINCI Airports SAS

Représentée par



Nicolas NOTEBAERT

Président